



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78027>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-78027**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Marseille Quai du Port 13233 Marseille CEDEX 20

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Rénovation du parc central de Bonneveine et de la promenade de la Sarette - 13008 MARSEILLE

**Description** : - Lot 1 : Travaux d'espaces verts - Lot 2 : Aires de jeux

**Identifiant de la procédure** : 8373b9e1-283d-487a-9cd8-4ff28536c7e2

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

##### 2.1.4 Informations générales

**Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)**

**Informations complémentaires** : Les candidats peuvent soumettre des offres pour tous les lots. Pas de limitation du nombre de lots pouvant être attribués à un même candidat.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Application des articles L2141-1 à L2141-14 du code de la commande publique

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Travaux d'espaces verts

**Description** : Les travaux consistent à restaurer et moderniser le parc Central de Bonneveine et la Promenade de la Sarette en veillant à respecter l'historique du site tout en préservant la végétation existante. La réunion de restitution publique, organisée par la Direction de la Nature en Ville, a permis de partager aux habitants une vision de projet répondant à leurs attentes. Celle-ci s'articule autour de six secteurs d'intervention : • le long de la promenade de la Sarette, un fossé enherbé (noue) vient évoquer le ruisseau tout en recueillant les eaux de pluies du cheminement. Les abords sont densément plantés d'arbustes pour mettre en retrait les logements. • à son extrémité, le parc s'agrandit par une prairie et par une butte plantée. • les accès existants sont repris et sécurisés pour être praticables par tout usager, en veillant à limiter l'intrusion des engins motorisés. La visibilité du parc depuis l'extérieur est accentuée par des maçonneries qui marquent les entrées. • la continuité physique entre les buttes est rétablies par la création et la restauration des escaliers, tandis qu'un travail de taille des végétaux (élagage doux) est envisagé pour rouvrir des vues en belvédère sur le parc. • la place autour de la fontaine est replantée d'arbres de haute tige pour anticiper la senescence des végétaux les plus anciens, son revêtement de sol est rénové. • enfin, comme à l'origine du parc, les grandes zones en creux à l'arrière du parc sont dotés de jeux.

**Identifiant interne** : Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

**Options** :

**Description des options** : La période de validité du marché démarre à compter de sa notification et court jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement (G.P.A.). Le délai global d'exécution du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux. Conformément à l'article 28.1 du CCAG Travaux, la période de préparation est de deux (2) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service notifiant le démarrage de cette période de préparation. Par dérogation à l'article 19.1.1 du CCAG Travaux, le délai d'exécution des travaux, qui est de douze (12) mois, débute automatiquement à la fin de la période de préparation. Ainsi, le délai global d'exécution des prestations est de quatorze (14) mois.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Lot 1 - Travaux d'espaces verts Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Ville de Marseille a décidé de faire application des dispositions des articles L2111-3 et L2112-2 du code de la commande publique, en incluant dans le cahier des charges de ce contrat une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. 1263 heures d'insertion sont à réaliser dans l'exécution des prestations.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices doivent fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières)

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : - Description de l'outillage et du matériel mis à la disposition par le candidat pour la bonne exécution des prestations ; - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années et en lien avec l'objet du présent marché ; - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Statut spécialisé n° 1 bis, ou équivalent

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : 1°) Prix de l'offre, 70 points

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : 2°) Valeur technique de l'offre, 30 points  
Sous-critère 1 - SC1 - Adéquation des moyens humains (encadrement et opérationnel) spécifiquement affectés à l'exécution des prestations - SC1 noté sur 10 points  
Sous-critère 2 - SC2 - Pertinence de la fourniture et / ou de la fabrication des éléments spécifiques en - SC2 noté sur 10 points  
Sous-critère 3 - SC3- Pertinence de la valorisation de matériaux issues de déconstruction et de démolition sous forme de grave - SC3 noté sur 10 points

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Retenue de garantie : 5 % de la valeur du marché  
Garantie autre que les cautionnements et caution : retenue de garantie dans les conditions prévues aux articles R2191-32 à 42 du code de la commande publique.

**Date limite de réception des offres :** 05/08/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Ville de Marseille Quai du Port  
13233 Marseille CEDEX 20

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille Quai du Port 13233  
Marseille CEDEX 20

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Ville de  
Marseille Quai du Port 13233 Marseille CEDEX 20

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre** : Aires de jeux

**Description** : Les travaux consistent à restaurer et moderniser le parc Central de Bonneveine et la Promenade de la Sarette en veillant à respecter l'historique du site tout en préservant la végétation existante. La réunion de restitution publique, organisée par la Direction de la Nature en Ville, a permis de partager aux habitants une vision de projet répondant à leurs attentes. Celle-ci s'articule autour de six secteurs d'intervention : • le long de la promenade de la Sarette, un fossé enherbé (noue) vient évoquer le ruisseau tout en recueillant les eaux de pluies du cheminement. Les abords sont densément plantés d'arbustes pour mettre en retrait les logements. • à son extrémité, le parc s'agrandit par une prairie et par une butte plantée. • les accès existants sont repris et sécurisés pour être praticables par tout usager, en veillant à limiter l'intrusion des engins motorisés. La visibilité du parc depuis l'extérieur est accentuée par des maçonneries qui marquent les entrées. • la continuité physique entre les buttes est rétablies par la création et la restauration des escaliers, tandis qu'un travail de taille des végétaux (élagage doux) est envisagé pour rouvrir des vues en belvédère sur le parc. • la place autour de la fontaine est replantée d'arbres de haute tige pour anticiper la senescence des végétaux les plus anciens, son revêtement de sol est rénové. • enfin, comme à l'origine du parc, les grandes zones en creux à l'arrière du parc sont dotés de jeux.

**Identifiant interne** : Lot 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 37535200 Équipements pour terrain de jeux

**Options** :

**Description des options** : La période de validité du marché démarre à compter de sa notification et court jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement (G.P.A.). Le délai global d'exécution du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux. Conformément à l'article 28.1 du CCAG Travaux, la période de préparation est de deux (2) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service notifiant le démarrage de cette période de préparation. Par dérogation à l'article 19.1.1 du CCAG Travaux, le délai d'exécution des travaux, qui est de douze (12) mois, débute automatiquement à la fin de la période de préparation. Ainsi, le délai global d'exécution des prestations est de quatorze (14) mois.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices doivent fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières)

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** - Description de l'outillage et du matériel mis à la disposition par le candidat pour la bonne exécution des prestations ; - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années et en lien avec l'objet du présent marché ; QUALIPAYSAGE Aires de jeux spécialisé et / ou QUALISPORT 700 ou équivalent

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** 1°) Prix de l'offre, 70 points

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 2°) Valeur technique de l'offre, 30 points  
Sous-critère 1 - SC1- Adéquation des moyens humains spécifiquement affectés à la bonne exécution du marché : SC 1 noté sur 20 points  
Sous-critère 2 - SC2 - Pertinence de la qualité du matériaux des aires de jeux - SC2 noté sur 10 points

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Retenue de garantie : 5 % de la valeur du marché Garantie autre que les cautionnements et caution : retenue de garantie dans les conditions prévues aux articles R2191-32 à 42 du code de la commande publique.

**Date limite de réception des offres** : 05/08/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Ville de Marseille Quai du Port  
13233 Marseille CEDEX 20

**Organisation chargée des procédures de recours** : Ville de Marseille Quai du Port 13233  
Marseille CEDEX 20

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Ville de  
Marseille Quai du Port 13233 Marseille CEDEX 20

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Marseille Quai du Port 13233 Marseille CEDEX 20

**Numéro d'enregistrement** : 21130055306286

**Adresse postale** : Ville de Marseille Quai du Port

**Ville** : 13233 Marseille CEDEX 20

**Pays** : France

**Adresse électronique** : guichet-dmp@marseille.fr

**Téléphone** : 0491551111

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** b1344ab5-9be3-48c7-b865-2d9c7ca73e6c - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 03/07/2024 à 18:49

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03/07/2024